



Citation: C. Comelli (2018) Ambivalence et complexité des nuits urbaines contemporaines : le cas de Bordeaux. *Bollettino della Società Geografica Italiana* serie 14, 1(2): 85-97. doi: 10.13128/bsgi.v1i2.522

Copyright: © 2018 C. Comelli. This is an open access, peer-reviewed article published by Firenze University Press (<http://www.fupress.com/bsgi>) and distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

Data Availability Statement: All relevant data are within the paper and its Supporting Information files.

Competing Interests: The Author(s) declare(s) no conflict of interest.

Ambivalence et complexité des nuits urbaines contemporaines : le cas de Bordeaux

Ambivalence and complexity of contemporary urban nights: case of Bordeaux

CÉCILIA COMELLI

CNRS - Centre national de la recherche scientifique, Bordeaux, Aquitaine, France
E-mail: cecilia.comelli@cnrs.fr

Résumé. Cet article s'intéresse à la nuit à Bordeaux, comme espace-temps complexe et ambivalent. La nuit urbaine est un espace-temps à part entière, tout aussi complexe que le jour comme nous allons le voir avec l'exemple de la ville de Bordeaux. En effet, cet espace-temps, selon les acteurs, peut-être attractif, nié ou plus normé que les noctambules ne pourraient ou ne voudraient le croire (Cauquelin 1977). La politique de requalification et de revitalisation en cours depuis une vingtaine d'année a fortement participé au retour en ville des usagers, toutes temporalités confondues. Cette attractivité nocturne s'accompagne aussi parfois de conflits d'usage. Ces nouvelles pratiques et les problèmes qui en découlent sont à l'origine d'une politique municipale plus stricte que tolérante bien que, parallèlement, la municipalité utilise les mises en lumière comme support de communication à des fins marketing. Que ce soit pour les autorités ou les usagers, la nuit, à Bordeaux, semble synonyme de frontière physique et mentale.

Mots-clés: nuit, ville, Bordeaux, revitalisation, attractivité.

Abstract. This article focuses on the night-time in Bordeaux, as a complex and ambivalent space-time. The urban night is a space-time no less complex than the daytime, as we will see with the example of the city of Bordeaux. Indeed, this space-time, according to the actors, may be attractive, denied or more normative than night owls could not or would not like to believe (Cauquelin 1977). The policies of requalification and revitalisation that has been running for the last twenty years have played a major role in the return of people to the city, in all temporalities. This nocturnal attractiveness is also sometimes accompanied by conflicts of use. These new practices and the resulting conflicts have led to a municipal policy that is more strict than tolerant, although at the same time the municipality uses lighting as a communication medium for marketing aims. Be it for authorities or the general public, night-time in Bordeaux seems comparable to a physical and mental border.

Keywords: night, city, Bordeaux, revitalisation, attractivity.

1. Introduction

La nuit urbaine, bien que tournant souvent au ralenti en matière d'activité et d'économie, est un espace-temps à part entière, tout aussi complexe que le jour comme nous allons le voir avec l'exemple de la ville de Bordeaux. En effet, cet espace-temps, selon les acteurs, peut-être attractif, nié ou plus normé que les noctambules ne pourraient ou ne voudraient le croire (Cauquelin 1977). Ainsi, la nuit est attractive pour une partie des habitants de la métropole bordelaise qui accueille également de nombreux étudiants et touristes; en partie niée par les élus qui semblent ignorer une part de son potentiel touristique et économique ; enfin, normée car, en plus d'être très encadrée par la politique locale, les pratiques et représentations qui y sont associées révèlent une vision très conventionnelle, loin du renversement des rôles et du mélange des classes qui lui sont parfois associés.

Depuis plus de vingt ans et l'élection d'Alain Juppé à la mairie¹, les projets urbains se succèdent à Bordeaux qui est devenue une ville très attractive. Ainsi la population intra-muros a gagné plus de 16% d'habitants entre 1999 et 2015² tandis que celle de la Métropole en gagnait près de 23%³. Un des premiers chantiers, et des plus emblématiques, est celui de la requalification du centre-ville et des quais qui a indéniablement participé au retour en ville des usagers, toutes temporalités confondues. La création de lignes de tramway et leur extension régulière participent à cette attractivité en facilitant la mobilité, intra-muros d'une part, mais surtout entre les

communes de la métropole bordelaise et la ville centre, notamment pour rejoindre l'hyper-centre requalifié où se déroule l'essentiel de la vie nocturne ou du moins celle du début de soirée (jusqu'à minuit).

Dans certains quartiers, cette attractivité nocturne qui est devenue habituelle ces dernières années, était nouvelle et inattendue et s'est accompagnée de conflits d'usage entre résidents et noctambules. Ce phénomène d'attractivité nocturne et des conflits qui en résultent n'est pas spécifique à Bordeaux ainsi qu'en témoignent les recherches menées dans d'autres villes (voir pour les villes françaises les travaux de L. Gwiazdzinski sur Grenoble, J.M. Deleuil et N. Chausson sur Lyon, A.C. Defrance sur Paris, E.Walker sur Caen et Rennes et à l'étranger, R. Pieroni sur Genève, J. Nofre sur Barcelone, M. Bonte sur Beyrouth, A. Eldridge sur Londres, L. Hae Sur New-York, etc.). Pour les villes qui n'auraient pas (encore) été étudiées, il suffit de regarder la presse régionale pour voir que les tensions liées à la vie nocturne font l'objet de nombreux articles même pour de petites villes⁴. A Bordeaux, Ces nouvelles pratiques et les problèmes qui en découlent sont à l'origine d'une politique municipale souvent plus stricte que tolérante, ce qui n'empêche pas la municipalité d'utiliser la nuit, et plus particulièrement les mises en lumière du patrimoine, comme un support de communication à des fins de marketing territorial.

Cet article propose de présenter le cas de cette ville et comment, que ce soit pour les élus ou les habitants (noctambules ou non) la nuit, à Bordeaux, semble syno-

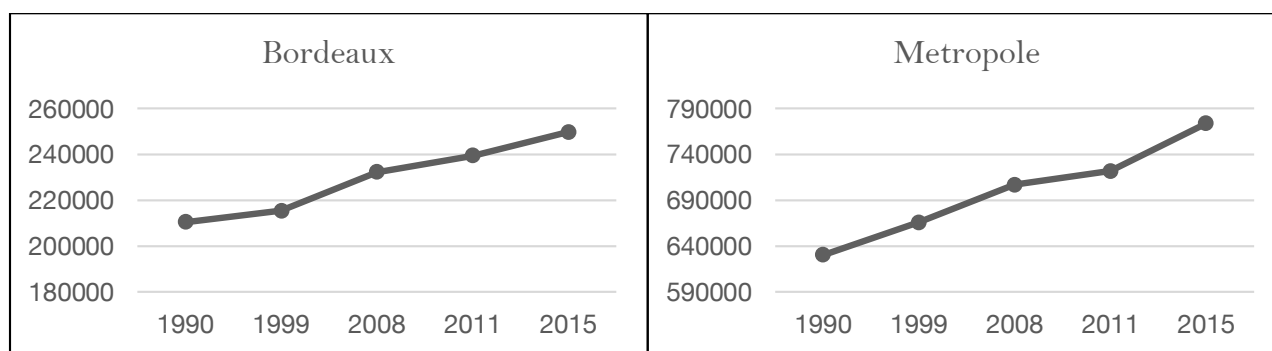


Figure 1. Evolution de la population résidente entre 1990 et 2015 à Bordeaux et dans la métropole. Source : Insee.

¹ A. Juppé est maire de Bordeaux depuis 1995 (remplacé entre 2004 et 2006 suite à sa condamnation).

² Passant de 215 000 à 250 000 selon l'INSEE.

³ Passant de 630 000 à 773 500 selon l'INSEE.

⁴ www.lyonnaise.fr du 16/06/ 2014 « Gérants et clients des bars défendent la vie nocturne d'Avallon ».

www.ladepeche.fr du 18/10/2013 « Une charte de la vie nocturne pour calmer les excès des jeunes ».

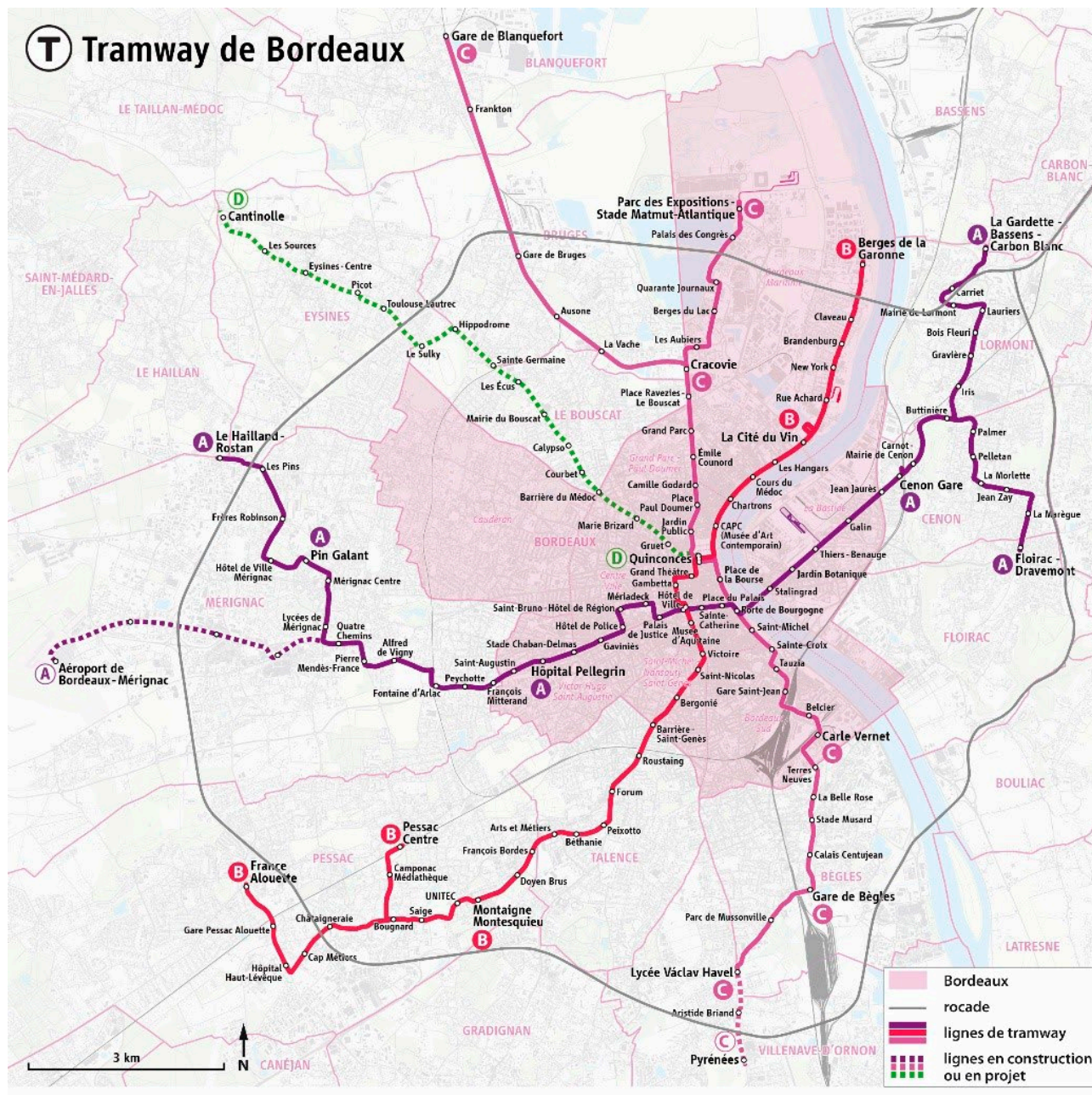


Figure 2. Le réseau de tramway de la métropole bordelaise. Source : M. Dörrbecker, modification Comelli 2018.

nyme de frontière physique et mentale. Frontière physique car c'est un espace-temps où les possibilités sont limitées (offre réduite ou inaccessible matériellement ou financièrement) et frontière mentale pour ceux qui la considèrent encore comme le temps du repos, voire de la débauche. Il s'agira, dans un premier temps, de présenter le contexte de l'étude, à savoir l'impact des projets urbains sur la mutation de la vie nocturne, du point de vue des nouvelles pratiques, des conflits et des poli-

tiques qui en découlent. Puis, dans un second temps, de montrer que cet espace-temps reste une frontière physique et mentale pour la plupart des acteurs qu'ils soient sortants, riverains, élus ou tenanciers d'établissements. L'analyse présentée ici provient de l'étude des nuits bordelaises depuis une dizaine d'années. Les méthodes employées sont les suivantes : une enquête en ligne réalisée sur les pratiques et les représentations de la nuit à Bordeaux (les réponses de plus de 2000 étudiants et 350

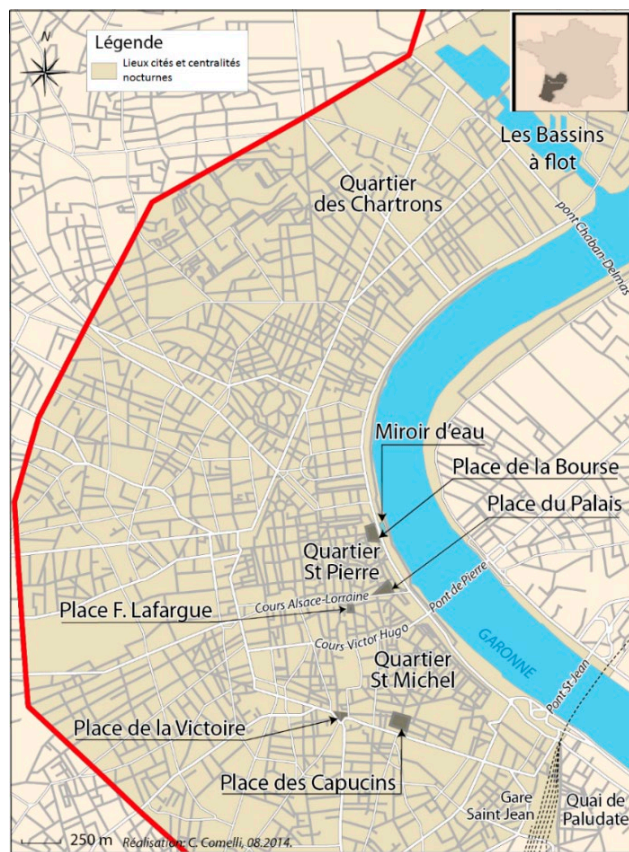


Figure 3. Bordeaux intra-muros, quartiers de l'hyper-centre.

actifs ont été traitées), des entretiens menés de manières formelles et informelles avec des noctambules, des riverains et des professionnels (élus, personnels municipaux, police nationale, responsables ou employés d'établissements), des observations (plus ou moins participantes selon les contextes) et l'analyse des sites internet de et sur la ville ainsi que de la presse locale.

2. Le contexte bordelais : l'incidence des projets urbains sur la vie nocturne

2.1 Revitalisation et vie nocturne : une attractivité impensée

Dans un contexte mondial de compétitivité entre les villes, les mêmes méthodes sont utilisées par ces dernières pour se différencier. Parmi les actions fréquemment menées se trouvent la réhabilitation des centres-villes et la requalification des berges (Gravari-Barbas 2006). Bordeaux n'échappe pas à la règle et applique, avec un certain succès, ces recettes depuis l'arrivée

d'Alain Juppé à la mairie en 1995. L'élément principal de ces travaux a été le réaménagement des berges de la Garonne depuis lesquelles les rénovations ont fait tâche d'huile en prenant le tramway comme fil conducteur des opérations. Les aspects les plus visibles de la mutation de l'hyper-centre sont le ravalement (obligatoire) des façades, la piétonnisation d'un vaste secteur et la mise en lumière des bâtiments et des rues.

Tous ces éléments ont abouti à renforcer ou à créer de fortes attractivités, y compris la nuit, et ont participé, par endroit, à l'élitisation des usages et des usagers (Rérat et al. 2008). C'est ainsi que l'on assiste à une gentrification commerciale (Van Criekingen, Fleury 2006) qui se caractérise par une offre moins accessible et/ou « branchée » et de fait, à des consommateurs ayant les moyens et les codes pour y accéder (Giroud 2011).

Les quartiers concernés par les réhabilitations connaissent pour la plupart un processus de gentrification. L'offre commerciale, culturelle et de loisir ainsi que la population usagère et résidente a changé. Tel qu'il est typique de le voir dans ce processus, les mutations morphologiques ont entraîné des mutations sociologiques (Fijalkow 2007, Smith 2003). Un des objectifs du projet urbain intitulé « Bordeaux les deux rives », mis en œuvre à partir de 1997, était de rendre plus attractifs ces espaces, à tel point que les quartiers rénovés et en particulier celui de Saint-Pierre plaisent au-delà des espérances municipales et des aménageurs qui n'avaient pas anticipé les conséquences en termes d'usages dans la temporalité nocturne. Rien d'étonnant au sens où « la nuit est longtemps restée en marge de la réflexion sur la ville, les services et les transports urbains » (Gwiazdzinski 2007), et qu'elle l'est encore souvent. À côté de ces espaces nouvellement attractifs jour et nuit, les noctambules continuent de fréquenter assidûment les quartiers où la vie nocturne festive est installée de plus longue date, comme la place de la Victoire et Paludate⁵. La présence nocturne est particulièrement forte du jeudi au samedi, jusqu'à deux heures du matin, heure de fermeture des bars à Bordeaux.

L'aménagement des places et la piétonnisation offrent désormais un cadre de choix supplémentaire pour les restaurateurs et les bars qui peuvent, si la mairie donne son accord, déployer des terrasses. Ainsi, Saint-Pierre, un ancien quartier populaire, est devenu à l'échelle bordelaise l'équivalent du Quartier latin à Paris et l'on n'y dénombre pas moins d'une centaine d'établissement de type bar et restaurant sur un périmètre de

⁵ Cette zone se trouvant au cœur de l'OIN Euratlantique, elle est en profonde mutation et il reste désormais à peine 5 établissements (bars, restauration et boîtes de nuit confondues).

quelques centaines de mètres carrés. Il était auparavant l'exemple type du quartier pauvre à la mauvaise réputation. La description qu'en fait Catherine Bernié-Boissard dans les années 1980 est très explicite : « *Le quartier Saint-Pierre est composé pour l'essentiel d'une population à faibles revenus ainsi que d'un sous-prolétariat significatif (nourrissant trafics en tout genre et prostitution). Je rencontre ici un métissage de traditions ouvrières (les dockers, dans la proximité des quais et des entreprises liées au transport maritime) et de l'immigration déqualifiée et sous-payée, hébergée dans des logements insalubres, débouchant sur une véritable déclassification urbaine. Ainsi des rues entières sont vouées aux maisons closes et hôtels de passe.* »⁶. Cette description, évocatrice d'un quartier pauvre et de « débauche » est à l'opposé de ce qu'il est aujourd'hui. En effet, après avoir été craint et considéré comme dangereux en raison d'une population marginalisée jusqu'à la fin des années 1990-début 2000, il est désormais très attractif, aussi bien au niveau résidentiel que pour l'offre présente, notamment le soir. Ainsi, plus de 65% des personnes interrogées dans le cadre de ma thèse considéraient Saint-Pierre comme un de leur quartier préféré pour sortir le soir, taux qui pouvait atteindre 75% selon les catégories d'usagers.

Ce quartier fort apprécié est de fait fréquenté massivement, notamment en soirée, en raison des nombreux établissements présents. Toutefois, la présence de sortants dans l'espace public la nuit, dont les pratiques sont associées à la fête, à la consommation d'alcool, voire parfois aux nuisances (sonores et/ou olfactives⁷) est quelque fois mal tolérée par les autorités municipales d'une part, mais surtout par une part parfois importante des (nouveaux) résidents de ces secteurs rénovés ou en cours de l'être⁸. Ces derniers apprécient leur position centrale et bien desservie ainsi que les aménités offertes à proximité de leur lieu de vie, y compris la présence de cafés et de restaurants. Cependant, ils souhaiteraient que ces activités ne soient pas tant développées (moins d'établissements et/ou des horaires réduits)⁹ car, même s'ils aiment sortir le soir, ils aspirent à dormir la nuit. L'appropriation de ces espaces revalorisés est ainsi à l'origine de conflits, particulièrement au regard de leur appropriation nocturne, ce qui n'est pas spécifique à Bordeaux (Gasnier 2000, Guérin 2017, Gwiazdzinski 2014, Walker 2015).

1.2 Conflits

Dans l'enquête sus citée menée à Bordeaux sur les pratiques et les représentations de la nuit, il apparaît que celle-ci est associée au champ lexical de la fête et à celui du repos en proportions égales. Le fait que la nuit soit souvent associée au calme et ainsi à un milieu sonore propice au repos, est un indice expliquant les tensions liées au bruit, lequel peut être perçu comme une nuisance. En effet, les tensions entre riverains et usagers nocturnes sont plus présentes dans ces espaces qui attirent, d'une part les premiers qui souhaitent y résider, et d'autre part, les sortants qui apprécient l'offre et le cadre. Que la source sonore de ces nuisances soit liée à des pratiques festives (aux bars, à l'alcool et à leurs usagers), parfois considérées comme déviantes ou excessives, participe à construire l'intolérance des habitants excédés. Cela avait déjà été mis en avant par Jean-Michel Deleuil, dans sa thèse sur Lyon la nuit dans les années 1990, dans laquelle il opposait la tolérance des résidents vis-à-vis du bruit des travailleurs de nuit face à leur intolérance concernant le bruit des « fêtards » (Deleuil 1994). L'origine du bruit et l'image que s'en font les plaignants n'est donc pas sans incidence sur leurs réactions.

Dans le centre ancien, les rues et les placettes sont souvent encaissées entre les immeubles et cette configuration morphologique favorise l'effet « caisse de résonance ». De fait, le simple bruit des passants et des conversations peut devenir insupportable pour les résidents qui habitent au-dessus ou à proximité des établissements. On est pourtant loin, à Saint Pierre, du profil des usagers de la place de la Victoire qui est surtout fréquentée par des jeunes étudiants et où les débordements (cris, bagarres) sont fréquents et nécessitent l'intervention de la police. Si Saint Pierre est plébiscité par tous, il est le quartier où sortent plus qu'ailleurs les usagers âgés de plus de 30 ans se considérant comme « à l'aise » financièrement ; l'offre commerciale (diurne et nocturne) vise par ailleurs ce profil de clients.

Le profil des plaignants joue également un rôle important. Comme l'explique R. Pieroni : « *La notion même de nuisance implique une part d'appréciation subjective pouvant varier en fonction d'un nombre important de facteurs tels que le contexte socio-culturel, l'âge, la profession, le type de quartier (...)* » (Pieroni 2014). Dans les quartiers rénovés où l'immobilier a grimpé en flèche ces dernières années, comme c'est le cas à Saint Pierre¹⁰, le profil des résidents a changé. Les habitants

⁶ C. Bernié-Boissard. 2004. p. 31.

⁷ *Sud-Ouest*, 08/09/2016, sur la pose de peinture anti-urine sur certains immeubles de l'hyper-centre

⁸ *Sud-Ouest*, 18/11/2014, sur la fermeture administrative de plusieurs établissements d'une même rue suite à des plaintes de riverains

⁹ D'après les entretiens menés avec des riverains et le président de l'association des riverains du quartier

¹⁰ Dans les quartiers de la rive gauche intra boulevards, les loyers ont augmenté de presque 20 % en moyenne et de plus de 25 % pour les T1 entre 2007 et 2013 (source A'Urba). Concernant l'évolution de la population, les revenus moyens des ménages des deux iris du quartier

ne s'y trouvent plus par défaut, relégués de fait dans les secteurs laissés libres par les « CSP + » (Marchal et Stébé 2008). Ces populations plus aisées¹¹ ont choisi de vivre dans ces quartiers rénovés, et elles sont en capacité de se fédérer, de se plaindre et le font (Bacqué 2006) à la différence des résidents précédents ou de ceux des quartiers moins aisés. C'est ainsi que les associations des riverains sont très actives, ont les moyens et savent se faire entendre auprès de la presse et des élus. Cela entraîne également des conflits d'usage entre riverains et tenanciers d'établissements, et des prises de positions de la mairie qui semblent plutôt aller dans le sens des riverains et d'une aspiration au calme, voire d'une aseptisation. La partage de la nuit entre la ville qui dort, la ville qui travaille et celle qui s'amuse (Gwiazdzinski 2005) ne semble toujours pas résolu.

1.3 Prévention et répression: l'alcoolisation au centre de la politique nocturne de la ville

Ainsi, malgré les efforts en termes d'aménagement pour revitaliser le centre-ville (par ex. Les Chartrons, St Pierre, les places F. Lafargue et du Palais), qui ont pour conséquence cette forte attractivité nocturne non anticipée, la municipalité ne profite que peu de ce qui pourrait être une manne, notamment touristique. Au lieu de surfer sur cette vague comme peuvent le faire d'autres villes (Berlin ou Barcelone plus proche géographiquement), notamment pour attirer les *city-breakers*¹², elle a plutôt tendance à envisager cet espace-temps comme une frontière, « *la dernière frontière de la ville* » comme la nomme L. Gwiazdzinski.

Le moindre écart ou les accidents plus graves (Bordeaux a connu une série de noyades entre 2011 et 2013) sont des arguments pour « resserrer la vis ». La municipalité mène, particulièrement depuis 2012, une politique de prévention, de surveillance et de répression qui se décline à travers un ensemble de dispositifs et d'arrêtés. L'alcoolisation des jeunes est la préoccupation première de la mairie, à tel point que certaines mesures font double avec le cadre législatif préexistant. Par exemple, depuis 2012, un arrêté préfectoral oblige les épiceries à fermer à 22h du jeudi ou samedi alors qu'il existe déjà un arrêté préfectoral datant de 2004 leur interdisant la

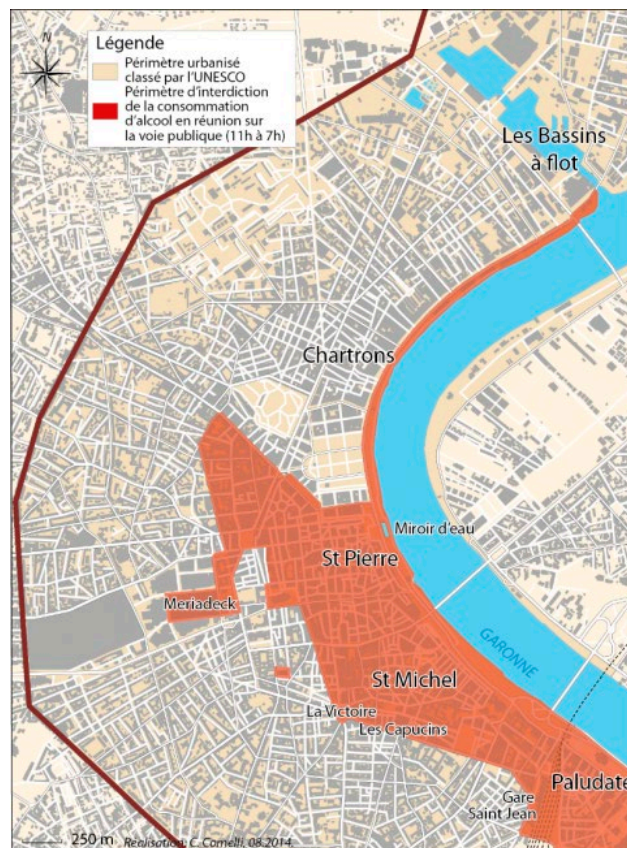


Figure 4. Périmètre de l'arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool de 11h à 7h.

vente d'alcool au-delà de cette heure. Autre exemple : un arrêté municipal interdisant de troubler l'ordre public en ayant consommé de l'alcool en réunion (de 11h à 7h le lendemain) dans l'espace public, alors que l'ivresse manifeste sur la voie publique est déjà punie par la loi¹³. Cet arrêté municipal est de plus mal interprété par de nombreux tenanciers de bars qui considèrent leurs extérieurs comme appartenant à l'espace public et comprennent donc ce texte comme interdisant de consommer de l'alcool sur leurs terrasses si le client n'est pas assis à une table. Il existe ainsi une confusion entre cet arrêté et l'interdiction de vente à emporter. Ce malentendu est source de tension avec les clients et plusieurs établissements ont renforcé leurs équipes avec un personnel dédié à la surveillance des terrasses et des clients qui sortiraient avec un verre à la main.

Sachant que les autorisations d'exploiter une terrasse peuvent être difficiles à obtenir, boire de l'alcool dans l'espace public, même modérément n'est pas si aisé

St Pierre sont passés de 17000 à 23500 € entre 2001 et 2009 (source : Insee)

¹¹ A Saint-Pierre le revenu moyen des foyers est passé de 17 000 à 23 500 euros entre 2001 et 2009

¹² Sont appelés *city-breakers*, les touristes effectuant des courts séjours (de 2 à 5 jours) en ville, dans des capitales ou des métropoles, à des fins culturelles/et ou festives.

¹³ Article L. 3341-1 du code de la santé publique



Figure 5. Campagne de prévention de la mairie.

à Bordeaux. En revanche, les contrôles (des épiceries, bars, discothèques) sont plus nombreux tout comme les amendes, les fermetures administratives et le nombre de caméras de surveillance.

La nuit n'est pas qu'un espace-temps de surveillance et de répression pour les autorités locales, ces dernières mènent également des actions de prévention et de réduction des risques. Dans le cadre de son programme Festiv'attitudes, la mairie est en partenariat avec des associations locales sur des dispositifs de prévention et d'accompagnements: avec le CEID¹⁴ dans le cadre du dispositif du Hangover Café qui est une action mobile de réduction des risques menée les soirs de week-end de 23h à 5h à proximité des lieux festifs (Victoire Paludate, Bassin à flots); également avec l'ANPAA¹⁵ et les équipes TAF (tendances alternatives festives) qui sont des équipes mobiles (à pied) composées d'animateurs de prévention et de volontaires en service civique qui effectuent des maraudes nocturnes dans divers lieux festifs bordelais entre 21h et 1 ou 2h.

Cependant, même les campagnes de prévention ont une tendance moralisatrice. Qu'il s'agisse de prévention ou de répression, la nuit ne semble être vue qu'à travers les aspects négatifs et relatifs aux consommations excessives de drogues licites ou illicites (alcool et stupéfiants).

3. La nuit : une frontière paradoxale

2.1 La négation des nuits (festives) ordinaires

À Bordeaux, il existe une offre commerciale nocturne « classique » pour une grande ville touristique et universitaire (restaurants, bars, discothèques) mais elle semble peu soutenue par la municipalité qui multiplie les contrôles et les fermetures administratives plus ou moins longues. La conformité de l'insonorisation ou de l'accessibilité et les autorisations d'exploitation de terrasse sont particulièrement vérifiées. De plus, les possibilités d'activités nocturnes (ou en soirée) offertes sont faibles pour une ville de cette importance. Il est possible de trouver quelques rares initiatives comme les mal-nommées *nocturnes* des piscines (ou autres musées) qui ouvrent parfois jusqu'à 21h, mais peut-on vraiment considérer qu'à 21h la nuit a déjà commencé ? Quant à la nuit des musées, elle finit à minuit, or *mi-nuit*, ce n'est que la moitié de la nuit, considérée comme le début de soirée pour la plupart des sortants et des chercheurs travaillant sur la question.

Un autre aspect témoignant, d'une non prise en compte ou d'une volonté de ne pas encourager la vie nocturne, est l'inadéquation des horaires des transports avec les besoins des sortants festifs ou des travailleurs en horaires décalés. À Bordeaux, les bars, qui sont une des dernières activités présentes dans cette temporalité ont l'autorisation de fermer à 2h, or, l'essentiel des transports en commun (et notamment le tramway qui est très utilisé) arrête de fonctionner à minuit en semaine et à 1h le week-end, soit une à deux heures avant la fermeture de ces établissements. D'une part, cela contraint les usagers à rentrer plus tôt ou à prévoir un autre mode de transport (piéton, vélo ou voiture), lesquels ne sont pas toujours accessibles, disponibles ni même sans risques. On pense notamment aux craintes des sortants les plus jeunes et/ou des femmes à se déplacer seul(e)s la nuit ou des dangers liés à la conduite sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants. D'autre part, cette inadéquation des horaires des transports en commun avec les horaires de ce type d'activité confrontent également les salariés à ces difficultés de déplacement. Ce ne sont pas seulement les « fêtards » qui sont pénalisés mais tout un pan de l'économie qui n'est pas pris en compte, alors même qu'il produit de l'emploi et est source d'attractivité, notamment touristique. Si l'on considère que la population des sortants nocturnes est source de nuisances, on peut s'interroger sur l'absence de mise à la disposition de ces derniers d'un mode de transport efficient à la fermeture des bars afin d'éviter qu'ils ne « traînent » dans la rue, se mettant potentiellement en danger et accentuant les

¹⁴ CEID: Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions, association de loi 1901 fondée en 1972 à Bordeaux

¹⁵ Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

conflits avec les riverains des quartiers de l'hyper-centre qui aspirent au calme.

Pourtant, la preuve existe à Bordeaux que concilier horaires des activités et des transports est positif. En effet, depuis l'autorisation de fermer les discothèques à 7h¹⁶, contre 4h auparavant, les violences et les accidents à la sortie des boîtes de nuit sont beaucoup moins fréquents car les clients de ces établissements n'ont pas à prendre leur voiture ni à attendre une heure ou deux, dans la rue, la reprise du service. Bien que cette adéquation ne soit pas une volonté des autorités locales, le décret étant de fait national, polices et élus reconnaissent et se félicitent de la baisse considérable des bagarres dans le secteur de Paludate qui concentrait jusqu'il y peu l'essentiel des discothèques de la ville, avec pas moins d'une vingtaine d'établissement qui accueillait tous les week-end des milliers de jeunes gens. Auparavant les discothèques fermaient à 4h et plusieurs centaines de jeunes, souvent alcoolisés, se retrouvaient poussés simultanément vers la sortie et donc dans l'espace public. Pour ceux voulant prendre les premiers bus ou tram, il fallait attendre plus d'une heure et pour ceux voulant continuer la soirée en *after*¹⁷ il y avait 2 heures à attendre. Dans cette foule, souvent ivre et parfois frustrée de devoir attendre ou interrompre leur soirée, les rixes étaient nombreuses et le moindre regard pouvaient déclencher une altercation. Désormais, les discothèques pouvant fermer à 7h mais ayant l'obligation d'arrêter de servir de l'alcool 1h30 avant la fermeture, les sorties sont plus échelonnées, les clients peuvent attendre à l'intérieur de l'établissement le premier tram et certains sont moins « chauds » lorsqu'ils sortent. Tout cela concourt à diminuer les nuisances et les violences. Malgré cette réussite en termes de sécurité et de tranquillité publique, les horaires de fonctionnement des transports en commun la nuit ne sont pas décalées, ne serait-ce que le week-end. L'argument principal donné contre l'extension des horaires est la durée incompressible du temps nécessaire pour l'entretien et le nettoyage des rames. Pourtant, une ville comme Toulouse arrive à faire fonctionner, depuis 2014, son métro jusqu'à 3h du matin les vendredis et samedis soirs, avec une reprise à 5h. Depuis, plus d'un million de passagers utilisent le métro chaque année sur le créneau minuit-3h. Les rames toulousaines seraient-elles moins propres que celles du tram à Bordeaux ? rien n'est moins sûr, mais cela n'est pas le plus important.

¹⁶ Décret du 23/12/2009 fixant à 7 heures du matin l'autorisation de fermeture pour les débits de boissons dont l'activité principale est l'exploitation d'une piste de danse

¹⁷ Discothèques relevant de la législation des bars et ayant l'autorisation d'ouvrir à 6h.

2.2 La nuit: un espace-temps normé

Ainsi, la nuit est bien une frontière mentale puisqu'il semble peu envisageable d'y développer certaines activités qui pourraient être bénéfiques en termes de rayonnement et économiquement. Cette situation ne semble alarmer que ponctuellement et isolément les usagers et les établissements concernés qui sont faiblement impliqués à Bordeaux, à l'inverse des riverains dont les réseaux politiques et médiatiques sont une force. Les noctambules bordelais et les gérants d'établissements ne sont pas fédérés de manière à s'opposer à l'évolution en cours, comme l'ont fait récemment les bars lillois en menant une action collective pour montrer l'impact qu'aurait leur fermeture (en éteignant leurs enseignes). Ainsi, en 2018, seuls trois établissements bordelais sont adhérents au collectif « culture bar-bars » dont le but est de défendre les intérêts de leur activité (contre près de quarante à Toulouse et une centaine à Nantes par exemple). Cette idée de frontière mentale qu'est la nuit est renforcée par le fait qu'elle paraît complètement intégrée, ce qui est remarquable à travers l'étude des pratiques des usagers de cet espace-temps.

La construction identitaire et des rôles de chacun est plus forte que le sentiment de liberté souvent associé à la nuit et les comportements sont similaires à ceux observables en journée. Ainsi, dans l'ensemble, les pratiques et les représentations se révèlent être très conventionnelles, même si, bien-sûr, il est possible d'observer quelques pratiques plus marginales mais qui sont loin d'être « la norme » ni même fréquentes à Bordeaux. La nuit est pourtant pour beaucoup synonyme de liberté, d'un moment où tout serait possible, en termes d'être et de faire. Même à Bordeaux, où la nuit peut être considérée comme une frontière d'abord physique (en particulier en raison de difficultés de déplacement et économiques), ce sentiment domine sur celui de la frustration par exemple. Pourtant, la nuit, les activités sont très réduites et particulièrement encadrées mais la plupart des usagers se satisfont de l'offre et des possibilités disponibles et agissent, finalement, comme le reste du temps. En conséquence, s'ils prônent la possibilité, la nuit, de faire des rencontres imprévues, avec des personnes qu'ils ne fréquenteraient pas la journée, les pratiques grégaires et d'entre-soi y sont tout autant présentes, si ce n'est plus. Les usagers sortent dans des lieux auxquels ils s'identifient et y croisent d'autres usagers leur ressemblant. De fait, les jeunes actifs plutôt aisés vont fréquenter les quartiers gentrifiés tels Saint-Pierre alors que les étudiants plébiscitent celui de la Victoire. La ville reste l'expression spatiale des grandes tendances et l'espace, un miroir de la société (Frémont 1997).

Au-delà de ces comportements liés au milieu social d'appartenance ou à la classe d'âge, les pratiques et les représentations des uns et des autres sont emprunts de stéréotypes de genre qui révèlent l'intégration presque totale de l'assignation à des rôles sexuels. Ainsi, de manière presque caricaturale mais bien réelle, les hommes boivent plus et des alcools plus forts que les femmes et indiquent la drague comme une des motivations importantes à leurs sorties lorsque les femmes, notamment les plus jeunes se font belles (tout en évitant d'être « provocantes »), se font offrir à boire par les hommes et sont plus craintives la nuit¹⁸. En raison de cette peur ou de leur supposée vulnérabilité, nombreuses sont celles qui mettent en place des stratégies ou qui s'imposent des interdits dans le cadre de leurs sorties et de leurs déplacements. Les filles intègrent très jeunes le fait que la rue est un danger pour elles, elles sont donc en quelque sorte conditionnées à avoir peur la nuit car il y a une « *différence dans l'initiation à la nuit entre fille et garçon* » (Espinasse 2004, 85). Cette crainte liée à l'identité sexuelle des femmes est appelée par Marylène Lieber la peur-sexuée (Lieber 2008).

Pour faire face à ces craintes, les usagers adoptent des stratégies lors de leurs sorties nocturnes. Selon les individus, ces conduites sont mises en place systématiquement ou dans certaines situations, certains lieux, à certaines heures. Pour beaucoup, cela passe par une pratique d'évitement. Certains quartiers ne sont pas fréquentés pour sortir et, lors des déplacements, ils sont évités. Lorsqu'ils ne sont pas contournés, le mode de déplacement utilisé peut-être adapté au ressenti de la personne. Certains quartiers évités à pied sont en revanche traversés à vélo car ce moyen de transport permet de se déplacer vite et d'échapper aux rencontres non-désirées. Toutes les craintes et les pratiques qui en découlent ont pour objet l'autre, l'inconnu qui est potentiellement habité de mauvaises intentions. L'espace public nocturne peut ainsi devenir très angoissant pour les individus dans cet état d'esprit et un échange qui paraîtrait anodin en journée peut être considéré comme menaçant dès la nuit tombée. Beaucoup de (jeunes) filles vont également adapter la tenue portée qui est considérée comme un facteur de risque d'être harcelée ou agressée. Certaines s'équipent aussi en prévision de devoir fuir ou se défendre en portant des chaussures permettant de courir et en ayant à portée de main une arme (bombe lacrymogène, ouvre-lettre, trousseau de clé, etc.).

La situation particulièrement crainte est de rentrer tard, seul(e) et à pied. La crainte peut conduire certains noctambules à rentrer tôt (à leur goût), se privant d'une

Bordeaux : l'arrêt à la demande dans les transports en commun est généralisé

Mardi 25 septembre 2018 à 9:56

Par Florence Pérusin, France Bleu Gironde et France Bleu



Hervé Lefèvre, le directeur de Kéolis Bordeaux qui était l'invité de France Bleu Gironde ce mardi matin, a confirmé la généralisation des arrêts à la demande dans les bus de la métropole d'ici la fin de l'année. Un dispositif qui était testé sur deux lignes depuis l'hiver dernier.

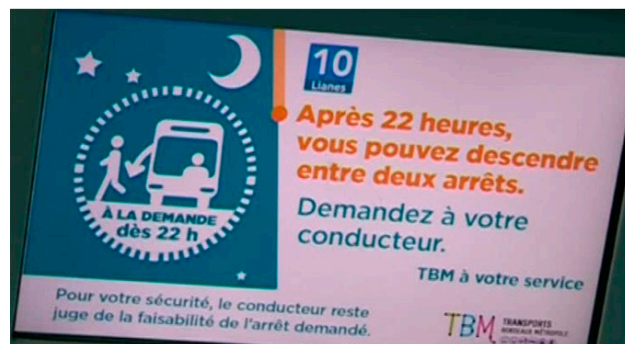


Figure 6. Arrêt à la demande (article France bleu Gironde, photo France 3).

partie de la soirée pour ne pas rater le dernier bus ou tramway et ainsi éviter de rentrer à pied qui est un mode de déplacement anxiogène en raison, encore une fois, des interactions sociales qu'il est susceptible d'impliquer. L'attitude très fréquemment adoptée pour vaincre la crainte que les déplacements solitaires engendrent est de sortir en groupe, c'est une des premières stratégies mises en place avec l'évitement de rues. Cette pratique de sortir en groupe pour se sentir protégé, très présente chez les jeunes femmes, est plus adoptée par les individus ayant une moins grande pratique de la nuit, quel que soit leur sexe. Depuis peu, face à ces peurs et aux risques objectifs ou subjectifs, il est possible de demander de descendre du bus entre deux arrêts après 22h. Ce dispositif, testé par la société de transport en commun de la métropole bordelaise¹⁹ durant six mois sur deux lignes de bus, dont celle reliant le centre-ville au campus va être généralisé progressivement à l'ensemble des lignes du réseau. Il fait suite à une demande de Bordeaux métropole pour lutter contre le harcèlement. Cette mesure existe également à Nantes depuis 2016 et à Montréal depuis plusieurs années. Elle cible en particulier les femmes, qui sont d'ailleurs les seules à bénéficier de ce service outre-Atlantique.

Bien que les femmes soient réellement victimes de harcèlement de rue, en particulier la nuit, cette mesure ainsi que les autres évoquées plus haut concernant l'al-

¹⁸ Résultats tirés de l'enquête menée dans le cadre de la thèse.

¹⁹ TBM (pour Tram et bus de la métropole)

cool, participent ou du moins illustrent une vision de la nuit comme un temps synonyme de danger qu'il faut encadrer et dont il faut protéger la population considérée vulnérable. Cependant, la nuit n'est pas qu'un sujet pour le bureau du CLSPD²⁰, elle est aussi prise en compte pour valoriser la ville par le prisme de l'esthétisation de cette dernière qu'elle permet. Il existe même un service des « mises en lumière » créé en ce sens au sein du service « projet urbain » ainsi qu'un Schéma Directeur d'Aménagement lumière (SDAL) (Malet et Comelli 2016).

2.3 La nuit : un support pour le marketing urbain

Une des facettes du marketing urbain pour la promotion de Bordeaux est l'utilisation d'images montrant la mise en valeur nocturne du patrimoine par les mises en lumières. Que ce soit sur le site de l'office de tourisme, les brochures touristiques ou les cartes postales, il est très fréquent, si ce n'est systématique, de retrouver des photos de nuit de lieux emblématiques, de « hauts lieux » (Debarbieux 1993), tels que le miroir d'eau, la place de la bourse, le grand théâtre ou encore le pont de pierre. L'utilisation de la nuit, et plus spécifiquement des images prises de nuit, est liée à deux aspects. Le premier, très concret, est qu'il est plus facile de faire ressortir ce que l'on veut montrer: la nuit, on voit bien ce qui est éclairé. Il est donc possible de sélectionner et de mettre en avant les quartiers ou les bâtiments rénovés pour lesquels une attention particulière a été portée en termes d'aménagement et d'éclairage ; et ainsi d'en laisser d'autres dans l'ombre, même s'il possède une vie nocturne vivante et ne présentent pas qu'un décor vide sans acteurs.

La lumière participe à « fabriquer la ville » (Meyronin 2009) et un discours sur cette dernière. Lumières, feux d'artifices, tenues de soirée qui s'apparentent à des déguisements, tout cela participe à la grande mise en scène de la nuit urbaine, décor et acteurs compris. Cette mise en scène de la ville nocturne, qui prend appui sur l'imaginaire relevant de cet espace-temps, rend possible la création et l'utilisation d'images pour les documents promotionnels. Ainsi, et c'est la deuxième raison de cette facette du marketing urbain, la nuit est utilisée en référence à ce qu'elle peut symboliser positivement. Outre la peur et la fête fréquemment associées à la nuit, cette dernière a aussi, pour la population, un caractère magique, féérique, qui est valorisé par la lumière et est exploité dans le cadre du marketing territorial.



Figure 7. Photo de la place de la Bourse se reflétant dans le miroir d'eau. Source : Site de la Mairie de Bordeaux, 12/2016.

Le marketing urbain à Bordeaux, avec l'aide des concepteurs-lumière, s'appuie sur la stratégie assez classique des publicitaires de prendre « la partie pour le tout »²¹ en s'appuyant sur quelques éléments architecturaux choisis et mis en lumière afin de: «[...] créer des icônes urbaines nocturnes, témoins du passé et/ou sceaux marquant l'entrée dans un futur [...]» (Meyronin 2009, 72). Ces icônes qui sont à Bordeaux le miroir d'eau, la place de la bourse, le tramway ou encore le pont de pierre sont les éléments quasi-récurrents de cette promotion. On y retrouve un goût prononcé pour le patrimoine et les façades. C'est pourquoi une offre touristique spécifique s'est développée et propose des visites nocturnes de ces icônes du patrimoine mises en lumière. L'intérêt et la valorisation de la nuit urbaine reste cantonné à cette dimension esthétique. L'attractivité de la nuit, et l'économie qui en découle, semblent niées voire contraintes quand il s'agit de « pratiques peu spectaculaires du quotidien banalisé (Bromberger 1998) » (Crozat 2005, 308). En revanche, la nuit devient une opportunité lorsqu'il s'agit de montrer le cadre valorisé, même si ce dernier n'est qu'un décor sans acteur. D'autant plus si cela permet de concurrencer les autres villes, et notamment Lyon, réputée pour ses illuminations et sa fête des lumières du 8 décembre.

La volonté de véhiculer une certaine image de la ville, en valorisant principalement le « beau », l'événementiel ou le patrimoine labélisé renvoie à une identité nocturne parcellaire et incomplète, omettant les nuits ordinaires. Cela pourrait même produire l'effet inverse

²⁰ CLSPD : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

²¹ L'utilisation de la figure rhétorique de la synecdoque est fréquemment utilisée en marketing urbain.

à celui escompté et rebuter des touristes qui recherchent dans leur destination une image du « présent » plus que du passé. C'est le cas des *city breakers*, ces touristes adeptes des courts séjours qui sont attentifs à l'offre événementielle d'une ville et notamment à sa vie nocturne. Ainsi une étude réalisée sur cette pratique de l'escapade révèle que « l'offre de vie nocturne d'une ville et les représentations que le city breaker et les touristes potentiels s'en font sont un critère important dans le choix d'une destination » (Chanier et al. 2009, 64). À Bordeaux il existe une « vraie » vie nocturne qui pourrait plaire à ces touristes, celle du quotidien et non de l'événementiel encadré à tendance élitiste, mais elle n'est ni encouragée ni valorisée à travers une promotion qui attirerait ces *city breakers*.

Pourtant, dans un contexte de concurrence mondiale entre les villes, la fête est l'un des éléments de différenciation utilisés fréquemment dans le marketing urbain (Gravari-Barbas 2009). Bordeaux n'échappe pas à la règle, mais c'est sa culture hédoniste, dans le sens donné par C. Bernié-Boissard, qui est mise en avant comme un de ces éléments censés distinguer la ville et concurrencer les autres destinations. À Bordeaux : « La culture hédoniste est une culture de divertissement consommée sur le mode esthétique » (Bernié-Boissard 2004, 148). Derrière ces notions d'hédonisme et de fête, Bordeaux est rattachée à des activités anciennes aux valeurs bourgeoises. Comment ne pas lier l'hédonisme à Bacchus, en particulier dans une région viticole ? Ainsi, il y a une importante promotion autour des châteaux de la région et d'événements tels la fête du vin, la fête du fleuve, les voiliers ou encore les bateaux de croisière, le tout sur fond de son et lumière avec feux d'artifice. Il s'agit surtout de procédés de communication. Ces événements existent bien mais ils sont ponctuels, essentiellement sur la période estivale, plus les illuminations de Noël, et ils ne sont pas représentatifs de la ville. Surtout pas de la vie nocturne. Comme si, pour les élus et les autres acteurs, Bordeaux ne se défaisait pas de cette identité-là, coincée entre le XVIII^e siècle et le vin. Même au XXI^e siècle, son appartenance à la modernité semble ne pouvoir s'exprimer qu'à travers ces symboles inaliénables de son identité. Dominique Crozat résume bien cette idée : « Ainsi, selon Poche (1998), la mise en patrimoine élabore l'image virtuelle d'une société détemporalisée et désincarnée. Le patrimoine trahirait alors une "incapacité à habiter le temps présent" (Candau) » (Crozat 2005, 311). Les propos de Laurent Queige vont dans le même sens lorsqu'il se demande « pourquoi notre pays dépense-t-il autant d'énergie à vanter au monde, qui le sait déjà, ses joyaux patrimoniaux exceptionnels, et pas sa vie nocturne ? » (Queige 2009, 62).



Figure 8. Affiche réalisée par la Mairie de Bordeaux.

La communication municipale ayant trait à la vie nocturne ordinaire ne semble se concentrer que sur ses excès avec la production d'affiches à tendance moralisatrices comme celle montrant le miroir d'eau jonché de déchets ou encore celles de « prévention » de la campagne *festiv'attitude* montrant des jeunes en état d'ivresse avancée. Les autorités locales se préoccupent beaucoup de la consommation d'alcool et de stupéfiants de la jeunesse bordelaise et œuvrent pour en diminuer les dangers, notamment à travers les actions de réduction des risques citées précédemment, mais ces initiatives sont peu ou mal valorisées, seulement présentées rapidement sur le site de la mairie et de fait, très peu connues du grand public.

Les choix d'aménagement et de mises en lumières participent à la gentrification des quartiers centraux et péri-centraux, et en conséquence, à une certaine élitisation de l'offre nocturne. Cependant, beaucoup d'usagers et même d'habitants qui pourtant, à terme, risquent de

ne pouvoir profiter de cette ville qu'en tant que spectateurs, apprécient grandement le fait que qu'elle soit « belle ». Au final seul semble compter le décor et ce sont presque toujours les mêmes éléments qui reviennent, telle une vitrine de la ville, et qui sont censés être représentatifs de ce qu'est Bordeaux la nuit mais pour vendre... le jour. Puisqu'en effet, la nuit à Bordeaux, mais plus généralement en France, est très peu considérée comme une source d'attractivité et de revenus (Queige 2009).

3. Conclusion

A Bordeaux, la vie nocturne a beaucoup évolué ces dernières années avec le déploiement de l'attractivité de certains espaces de l'hyper-centre. Ce « renouvelé » profite surtout aux classes supérieures. Comme l'a démontré M. Gravari-Barbas : « *Les acteurs municipaux et urbains orchestrent souvent des projets de requalification d'espaces en friche, dévalorisés ou accusant un décalage par rapport à « ce qui se fait ailleurs », autrement dit en référence à un système de valeurs prescrit ou induit par un système-Monde synonyme de mise en concurrence généralisée. En ce sens, leur public cible n'est pas purement local: il est également celui des élites mobiles et transnationales (hommes d'affaires, touristes)* » (Gravari-Barbas 2006). Cependant, la mairie ne semble pas avoir pris la mesure de ce qui pourrait être une formidable opportunité en termes d'essor économique, pour elle, seule semble compter le décor ou le développement d'un événementiel, au détriment des nuits ordinaires, pour lesquelles les pratiques sont très limitées et encadrées. Mais, au final, cela ne paraît pas être une contrainte pour la plupart des usagers pour lesquels cet espace-temps reste une frontière mentale. La tendance générale, toutes catégories confondues, est un certain conformisme qui semble enfermer les individus dans des rôles assignés, notamment des rôles sexués, ne laissant que peu de place à la spontanéité.

Références bibliographiques

Bacqué, M.-H. (2006). En attendant la gentrification: discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000). *Sociétés contemporaines*, 63, 63-83.

Bernié-Boissard, C. (2004). *Regards d'urbanité. Parcours, recherches et pistes dans la ville*. Paris, Harmattan.

Bonte, M. (2017). *Beyrouth, états de fêtes. Géographie des loisirs nocturnes dans une ville post-conflit*. Doctorat de géographie. Université Grenoble.

Cauquelin, A. (1977). *La ville la nuit*. Vendôme, Presses Universitaires de France.

Chausson, N. (2018). V Prendre en compte les usages nocturnes dans les projets d'aménagements urbains. L'exemple des berges du Rhône à Lyon. *Cohabiter les nuits urbaines. Des significations de l'ombre aux négociations de l'investissement ordinaire des nuits*. Paris, L'Harmattan, 114-128.

Chanier, A. & al. (2009) La nuit, un temps de la ville touristique. *Cahier Espaces*, 103, 64-68.

Comelli, C. (2015). *Mutations urbaines et géographie de la nuit à Bordeaux*. Doctorat de géographie. Université Bordeaux Montaigne.

Crozat, D., Fournier, S. (2005). De la fête aux loisirs: événement, marchandisation et invention des lieux. *Annales de géographie*, 643, 307-328.

Debarbieux, B. (1993). Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier. *Espace géographique*, 22 (1), 5-13.

Defrance, C A. (2017). *Réguler les sonorités de l'espace public nocturne : le cas d'un quartier parisien en gentrification, Oberkampf*. Doctorant d'aménagement et urbanisme. Université Paris 10.

Deleuil, J.-M. (1994). *Lyon la nuit*. Lyon. Presses universitaires de Lyon.

Eldridge, A. (2010). Public panics: Problematic bodies in social space. *Emotion, Space and Society*. 3, 40-44

Espinasse, C., Buhagiar, P. (2004). *Les passagers de la nuit, vie nocturne des jeunes*. Paris, L'Harmattan.

Fijalkow, Y. (2007). *Sociologie des villes*. Paris, La Découverte

Frémont, A. (1997). *France, géographie d'une société*. Paris, Flammarion.

Gasnier, A. (Dir.) (2000). Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit, *Noroi*, 185.

Giroud, M. (2011). Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien. *Espaces et sociétés*, 144-145, (1), 37-54.

Guérin, F (2007). *Enjeux socio-urbains du noctambulisme : Les cas de Paris et Madrid au début du XXIe siècle*. Architecture, aménagement de l'espace. Université Paris-Est, 2017. Français

Gravari-Barbas, M. (2006). La ville à l'ère du loisir globalisé. *Cahiers des Espaces*, 2374, 48-56.

- Gravari-Barbas, M. (2006). La 'ville festive' ou construire la ville contemporaine par l'événement. *BAGF*. Dir Fagnoni, E., Lageiste, J., 279-290.
- Gwiazdzinski, L. (2014). Métropole durable : quand la nuit éclaire le jour, *Métropolitiques*.
- Gwiazdzinski, L. (2007). *Nuits d'Europe. Pour des villes accessibles et hospitalières*. UTBM, Chantiers.
- Gwiazdzinski, L. (2005). *La nuit, dernière frontière de la ville*. La tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Hae, L. (2012). *The Gentrification of Nightlife and the Right to the City: Regulating Spaces of Social Dancing in New York*. New York, Routledge.
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris, presses de Sciences Po.
- Mallet, S. et Comelli, C. (2017). Politiques d'éclairage public et transformations des espaces urbains : une approche critique. *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- Marchal, H. et Stébé, J.M. (2008). *La ville: territoires, logiques, défis*. Paris, ellipses.
- Meyronin, B. (2009). Quand les villes mettent leur nuit en scène. *Cahier Espaces*, 69-73.
- Nofre, J. (2013). Vintage Nightlife: Gentrifying Lisbon downtown. *Fennia: International Journal of Geography*, 191 (2), 106-121.
- Pieroni, R. (2014). La nuit en ville et les nuisances sonores, cet ennemi intime – La régulation par les dispositifs sociotechniques. *Revue Urbanités* (Chroniques).
- Pieroni, R. (2017). Institutionnaliser la nuit: géographie des politiques nocturnes à Genève. Doctorat de géographie. Université de Genève.
- Queige, L. (2009). L'avenir de nos villes passe par la nuit. *Cahiers Espaces*, 103, 57-63.
- Rérat, P et al. (2008). Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses. *Espaces et sociétés*, 132-133, 39-56.
- Van Criekingen, M. et Fleury, A. (2006). La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris. *Belgeo*, 1-2, 113-134.
- Smith, N. (2003). La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la régénération urbaine comme stratégie urbaine globale. In Bidou-Zachariasen, C. *Retours en ville*. Paris, Descartes & Cie.
- Walker, E. (2018). Quand la ville ne dort pas » S'appropriation l'espace-temps hypercentral nocturne par et autour de l'usage récréatif : les exemples de Caen et Rennes. Thèse de doctorat. Université de Caen.
- Walker, E. (2015). Exposition au bruit, gêne sonore, plainte et mobilisation habitante : de la cohabitation à l'appropriation de l'espace-temps nocturne festif, *Noröis*, 234, 7-28.